



UNE MAISON FAMILIALE BRETONNE SAUVÉE DE LA MÉRULE

grâce à l'expertise
d'une entreprise certifiée CTB-A+

.....
La Bretagne fait partie des régions de France les plus fortement touchées par un fléau encore mal connu : la mérulure.

Dans le Finistère Sud, département français le plus impacté avec au moins 50% des communes concernées, se trouve Rosporden située à environ 20 km de Quimper. C'est dans cette ville que les héritiers d'une maison familiale ont découvert que ce champignon lignivore avait investi une bonne partie de l'habitation parentale.



LA MÉRULE : LA LÈPRE DES MAISONS

Moins célèbre que les termites, la mérule, dite *Serpula lacrymans*, est pourtant tout aussi redoutable car capable de dégrader les bois en œuvre, quelle que soit l'essence du bois, en provoquant des « pourritures ».

Identifiée principalement dans le Nord et le Nord Ouest de la France, ce champignon lignivore sévit dans les zones humides pour s'attaquer aux charpentes et boiseries des maisons anciennes ou des résidences secondaires inoccupées pendant de longs mois, celles-ci présentant un excès d'humidité et étant mal aérées.

En effet, pour se développer la mérule a besoin d'humidité. Elle privilégie ainsi :

- un taux d'humidité des bois de 20-22%,
- une température entre 20 et 26°C,
- une atmosphère confinée,
- l'obscurité.

Dans ces conditions, la mérule peut alors commencer son action destructrice : les filaments issus des spores s'étendent dans toute la masse du bois et forment ce que l'on appelle le mycélium. En surface, elle forme des paquets d'ouate et des filaments qui prospectent à travers les joints de maçonnerie sur plusieurs mètres pour trouver une source d'humidité nécessaire à la survie du champignon.



Se développant de façon impressionnante, la mérule peut atteindre jusqu'à 8 mètres, grandissant dans toutes les directions à raison de 4 mm par jour.

Se déplaçant facilement, ses spores peuvent se loger dans les plinthes, les planchers, les cloisons et les plafonds. Si elle n'est pas repérée et traitée à temps, la mérule peut alors engendrer des dégâts importants pouvant aller jusqu'à l'effondrement des structures attaquées.

En cas de vente ou de location d'un bien immobilier, l'établissement d'un diagnostic concernant la présence de mérules n'est, contrairement aux diagnostics imposés par la loi, pas obligatoire. Mais lorsque le bien est situé dans une zone à risque, il est néanmoins vivement conseillé de le réaliser pour éviter tout vice caché et de procéder à son élimination en faisant appel à des spécialistes reconnus.

C'est ce que les propriétaires de la maison familiale de Rosporden ont eu la prudence de faire en s'entourant de l'expertise d'une entreprise certifiée CTB-A+.



UNE MAISON D'ENFANCE ENVAHIE PAR LA MÉRULE

En héritant de la maison de leurs parents dans laquelle ils ont passé toute leur enfance, les cinq frères n'imaginaient pas l'ampleur des dégâts causés par le champignon.

Construite en 1912, la maison en pierre de taille de 180 m² compte plus de 10 pièces réparties sur 4 niveaux. Souhaitant la mettre en vente, les héritiers se sont donc rapprochés de leur notaire qui leur a conseillé, compte tenu de la région fortement infestée, de réaliser un diagnostic. Ce dernier a effectivement révélé la présence de mérule dans le grenier et dans la chambre du 1^{er} étage sur les murs, les plinthes et les poutres de soutien. Les propriétaires ont alors fait appel à l'entreprise Le Goff Bois Traitements Rénovation, certifiée CTB-A+, afin d'examiner précisément les lieux pour définir l'origine de l'infestation et ainsi déterminer les mesures

à prendre afin d'éradiquer le champignon.



A son arrivée, après une visite approfondie de la maison, l'entreprise Le Goff Bois Traitements Rénovation a noté qu'à certains endroits le taux d'humidité atteignait jusqu'à 80% compte tenu du matériau de construction utilisé. Après dépose de certains doublages, le diagnostic est sans appel : il existe une infestation assez sévère sur la façade côté sud de la maison avec une mérule bien active et des dégradations importantes au niveau des structures. Après plusieurs investigations, les intervenants CTB-A+ ont découvert que l'apparition de la mérule dans la maison était due à un défaut d'étanchéité de la toiture.

L'ÉLIMINATION DE LA MÉRULE : UN TRAVAIL D'EXPERTS POUR UNE RÉHABILITATION DURABLE

Les nombreuses phases préparatoires et de traitement nécessaires à une élimination efficace et durable de la mérule exigent une forte compétence technique. Il est donc indispensable de s'adresser à des sociétés spécialisées dans les pathologies des bois en œuvre, telles les entreprises certifiées CTB-A+.

Dans la maison de Rosporden, une fois la toiture réparée pour supprimer la source de l'humidité, origine de l'infestation, l'entreprise certifiée CTB-A+ a donc procédé :

- à la dépose de tous les éléments infestés (doublage, enduits...),
- à la réfection et au remplacement des parties infestées,
- à la mise à nu des murs et des cloisons par piquage,
- à la destruction des organes du champignon par passage à la flamme,

- à l'injection et à la pulvérisation d'un produit fongicide dans l'épaisseur et la surface de tous les murs concernés,
- et au traitement avec un fongicide et un insecticide des bois conservés environnants sur un mètre linéaire au-delà de la zone infestée.

Après un mois et demi d'intervention pour un montant de près de 38.000 euros, la maison familiale de Rosporden est désormais prête à accueillir de nouveaux propriétaires qui devront, pour se prémunir de toute nouvelle infestation, éviter toute source d'humidité et assurer une ventilation suffisante. Une maison bien entretenue, saine et non confinée reste le meilleur traitement préventif contre la mérule.





MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE PROTECTION

Certification/qualification : bien mesurer toutes les différences !

Bien que ces techniques paraissent simples à mettre en œuvre, elles requièrent la compétence et le savoir-faire de professionnels spécialisés et ayant une bonne connaissance à la fois des produits biocides et de la biologie des termites. En effet, compte tenu du comportement social des termites, seuls des professionnels confirmés sont en mesure d'assurer une protection durable des biens visés par ces insectes.

La marque CTB-A+ est **la seule certification de services du domaine des traitements préventifs et curatifs des bois et du bâti**.



La déontologie commerciale, la pertinence des propositions et la conformité des chantiers des entreprises titulaires de cette marque sont contrôlés et attestés par l'Institut technologique FCBA (organisme certificateur) lors d'audits réguliers.

Bien plus qu'une simple qualification d'entreprise, CTB-A+ permet au maître d'ouvrage, public ou privé, de bénéficier :

- de l'intervention d'entreprises compétentes et dûment assurées pour ce type de prestation,
- de la mise en œuvre de référentiels techniques validés et reconnus par la Répression des Fraudes et les prescripteurs (architectes, bureaux de contrôle...).

Autant de garanties, gages de qualité et de sécurité au service de la pérennité du patrimoine, qu'il soit privé ou public.

Quelques chiffres sur la certification CTB-A+

- 50 ans d'expérience
- 122 entreprises titulaires de la certification CTB-A+
- forte implantation sur la France et les DOM : 170 sites certifiés
- 20.000 chantiers sous certification réalisés par an
- 2.000 chantiers contrôlés par an par le FCBA, organisme certificateur



andré sudrie www.ctbaplus.fr
relations presse

63 rue Rambuteau 75004 Paris
Tél : 01 42 78 22 22 • Fax : 01 42 78 57 20
Web : www.andresudrie.com

Retrouvez cette information
www.andresudrie.com



Qualité de services, maîtrise
de l'impact environnemental
Les entreprises CTB-A+ s'engagent